



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 juillet 2020**

Date de convocation : 24 juillet 2020

Délibération n° 2020-130
Nomenclature 5.3.1

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 54

Votants : 64

Dont un pouvoir de :

M. Gaby TOUZINAUD à M. Eric PANNAUD

Mme Claudine BRUNETEAU à M. Francis GRELLIER

Mme Amanda LESPINASSE à M. Frédéric ROUAN

Mme Marie-Line CHEMINADE à M. Bruno DRAPRON

Mme Véronique TORCHUT à M. Joël TERRIEN

M. Philippe CREACHCADEC à Mme Dominique DEREN

M. Charles DELCROIX à M. Philippe CALLAUD

M. Pierre MAUDOUX à Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE

M. Pierre DIETZ à M. Jean-Pierre ROUDIER

M. Rémy CATROU à Mme Florence BETIZEAU

Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane - Désignation des délégués

L'an deux mille vingt, le trente juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saintes, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni au Hall Mendes France à Saintes (17100), sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents : 54

Mesdames et Messieurs Gérard PERRIN, Jean-Luc MARCHAIS, Eric PANNAUD, Jean-Luc FOURRE, Annie GRELET, Jean-Paul COMPAIN, Jean-Michel ROUGER, Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, Alain MARGAT, Eric BIGOT, Pascal GILLARD, Bernard CHAIGNEAU, Francis GRELLIER, Pierre-Henri JALLAIS, Joseph De MINIAC, Jérôme GARDELLE, Stéphane TAILLASSON, Sylvie CHURLAUD, Alexandre GRENOT, Jacki RAGONNEAUD, Georges ARMENOULT, Philippe ROUET, Philippe DELHOUME, Pierre TUAL, Raymond MOHSEN, David MUSSEAU, Bernard COMBEAU, Mireille ANDRE, Frédéric ROUAN, Jean-Marc AUDOUIN, Pierre HERVE, Michel ROUX, Bruno DRAPRON, Philippe CALLAUD, Evelyne PARISI, Ammar BERDAÏ, Charlotte TOUSSAINT, Thierry BARON, Dominique DEREN, Joël TERRIEN, François EHLINGER, Véronique CAMBON, Laurent DAVIET, Véronique ABELIN-DRAPRON, Caroline AUDOUIN, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Jean-Philippe MACHON, Jean-Pierre ROUDIER, Céline VIOLLET, Florence BETIZEAU, Patrick PAYET, Eliane TRAIN, Françoise LIBOUREL et Fabrice BARUSSEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice BARUSSEAU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 5711-1 et L. 5212-16,

Vu l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 précisant que « l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1 ».

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, modifié le 9 janvier 2020,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-1558bis DCC-BI en date du 30 juillet 2018 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane,

Considérant qu'il convient de désigner les délégués de la Communauté d'Agglomération de Saintes au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane à raison de 45 membres titulaires et 45 membres suppléants.

Considérant que sont proposés comme délégués titulaires les candidats suivants :

-Alain MARGAT	-Jérôme GARDELLE	-Bruno DRAPRON
-Laurent MICHAUD	-Laurent GOUINAUD	-Marie-Line CHEMINADE
-Joseph De MINIAC	-Philippe CHASSERIEAU	-Evelyne PARISI
-Pierre TUAL	-Bernadette HADJ	-Joël TERRIEN
-Amanda LESPINASSE	-Philippe ROUET	-Philippe CALLAUD
-Sylvie MERCIER	-Raymond MOSHEN	-Martine BUFFET
-Bernard CHATEAUGIRON	-Sébastien PAJOT	-Laurent CHANTOURY
-Gérard PERRIN	-Bernard COMBEAU	-Pierre DIETZ
-Jean-Luc MARCHAIS	-Virginie SAUVERRE	-Véronique FICHEL
-Aurore DESCHAMPS	-Alain SERIS	-Philippe DELHOUME
-Françoise BARBAUD	-Christian BARBIER	-Jean-Michel ROUGER
-Gaby TOUZINAUD	-Fabrice BARUSSEAU	-François EHLINGER
-Pascal GILLARD	-Jacki RAGONNEAUD	-Sylvie BRUN
-Francis GRELLIER	-Eric PANNAUD	-Corinne PEQUIGNOT
-Patrice SALLAFRANQUE	-Jean-Luc FOURRE	-Anne-Sophie SERRA DAVISSEAU

Considérant que sont proposés comme délégués suppléants les candidats suivants :

-Sylvie BARDET	-Patrick ROUDIER	-Véronique TORCHUT
-Bernard CHAIGNEAU	-Marie-Line CLOUX	-Philippe CREACHCADEC
-Lydia MARTINAUD	-Claudine PEYAMAURE	-Charlotte TOUSSAINT
-Jean-Claude LANDREIN	-Martine MIRANDE	-Dominique DEREN
-Frédéric ROUAN	-Corinne MACHEFERT	-Sophie DEBORDE
-Jean-Pierre BRUNET	-Géraldine DESRENTES	-Pierre MAUDOUX
-Eliane TRAIN	-Sylvie BEGIN	-Renée BENCHIMOL-LAURIBE
-Françoise DURAND	-Jean-Marc AUDOUIN	-Pierre HERVE
-Laurent WOZNIEZKO	-Michel ROUX	-Florence CAILLAUD
-Eric BIGOT	-Gaëlle BERNARD	-David JARRY
-Caroline ANDRE	-Jean-Claude CHAUVET	-Jean-Paul COMPAIN
-Isabelle COSSON	-Jean Luc GRAVELLE	-Françoise LIBOUREL
-Claudine BRUNETEAU	-Annick FIAUD	-Agnès POTTIER
-Ludovic NORIGEON	-Alexandre ARNAUD	-Christine MESLAND
-Vanessa GHYS	-Ammar BERDAÏ	-Laurent DAVIET

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- De décider, comme le prévoit l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 sous réserve de l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les 45 membres titulaires et 45 membres suppléants au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité, comme le prévoit l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les 45 membres titulaires et 45 membres

suppléants au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane et de les désigner par un vote à main levée.

- Désigne comme délégués titulaires les membres suivants :

- Alain MARGAT	- Jérôme GARDELLE	- Bruno DRAPRON
- Laurent MICHAUD	- Laurent GOUINAUD	- Marie-Line CHEMINADE
- Joseph De MINIAC	- Philippe CHASSERIEAU	- Evelyne PARISI
- Pierre TUAL	- Bernadette HADJ	- Joël TERRIEN
- Amanda LESPINASSE	- Philippe ROUET	- Philippe CALLAUD
- Sylvie MERCIER	- Raymond MOSHEN	- Martine BUFFET
- Bernard CHATEAUGIRON	- Sébastien PAJOT	- Laurent CHANTOURY
- Gérard PERRIN	- Bernard COMBEAU	- Pierre DIETZ
- Jean-Luc MARCHAIS	- Virginie SAUVERRE	- Véronique FICHEL
- Aurore DESCHAMPS	- Alain SERIS	- Philippe DELHOUME
- Françoise BARBAUD	- Christian BARBIER	- Jean-Michel ROUGER
- Gaby TOUZINAUD	- Fabrice BARUSSEAU	- François EHLINGER
- Pascal GILLARD	- Jacki RAGONNEAUD	- Sylvie BRUN
- Francis GRELLIER	- Eric PANNAUD	- Corinne PEQUIGNOT
- Patrice SALLAFRANQUE	- Jean-Luc FOURRE	- Anne-Sophie SERRA DAVISSEAU

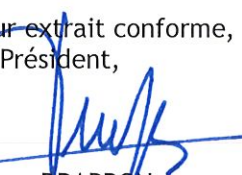
- Désigne comme délégués suppléants les membres suivants :


- Sylvie BARDET	- Patrick ROUDIER	- Véronique TORCHUT
- Bernard CHAIGNEAU	- Marie-Line CLOUX	- Philippe CREACHCADEC
- Lydia MARTINAUD	- Claudine PEYAMAURE	- Charlotte TOUSSAINT
- Jean-Claude LANDREIN	- Martine MIRANDE	- Dominique DEREN
- Frédéric ROUAN	- Corinne MACHEFERT	- Sophie DEBORDE
- Jean-Pierre BRUNET	- Géraldine DESRENTES	- Pierre MAUDOUX
- Eliane TRAIN	- Sylvie BEGIN	- Renée BENCHIMOL-LAURIBE
- Françoise DURAND	- Jean-Marc AUDOUIN	- Pierre HERVE
- Laurent WOZNIEZKO	- Michel ROUX	- Florence CAILLAUD
- Eric BIGOT	- Gaëlle BERNARD	- David JARRY
- Caroline ANDRE	- Jean-Claude CHAUVET	- Jean-Paul COMPAIN
- Isabelle COSSON	- Jean Luc GRAVELLE	- Françoise LIBOUREL
- Claudine BRUNETEAU	- Annick FIAUD	- Agnès POTTIER
- Ludovic NORIGEON	- Alexandre ARNAUD	- Christine MESLAND
- Vanessa GHYS	- Ammar BERDAÏ	- Laurent DAVIET

Par : - 2 Abstentions (Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE en son nom et celui de M. Pierre MAUDOUX)

- 62 Voix pour
- 0 Voix contre

Ainsi clos et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Bruno DRAPRON


Communauté d'Agglomération
4, Ave de Tombouctou
17100 SAINTES
de Saintes

En application des dispositions des articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.